



01 GÉREZ VOTRE PARTICIPATION

Dès votre inscription, munissez vous de vos identifiants reçus par email pour accéder à votre **espace entreprise**. Cet espace vous permettra de préparer vos **actions de communication** et de suivre les **inscriptions de vos collaborateurs**.

Accès > https://www.challengecontrelafaim.org/sidentifier







01 GÉREZ VOTRE PARTICIPATION

Vous trouverez sur l'accueil de votre **espace entreprise** le tableau de bord de la mobilisation de vos équipes.



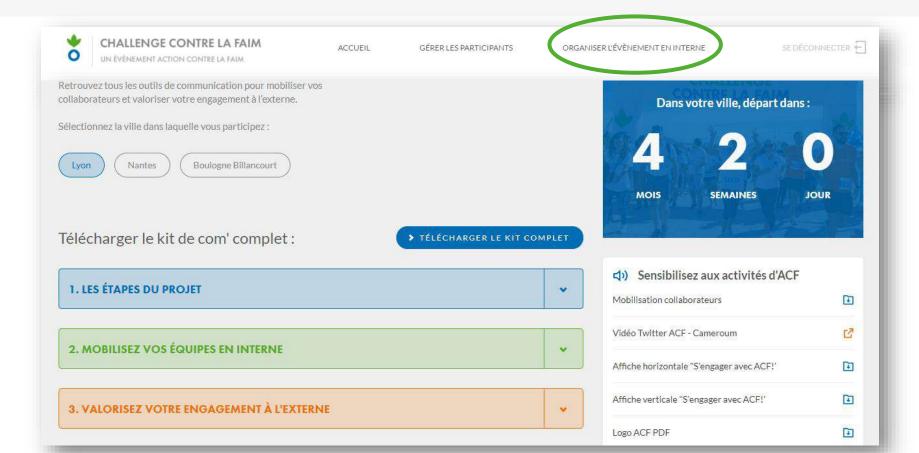




MOBILISEZ VOS COLLABORATEURS

Dans l'onglet « **organiser l'événement en interne** » de votre espace entreprise, vous retrouvez tous les outils de communication pour mobiliser vos collaborateurs et valoriser votre engagement à l'externe.

> Vous pouvez aussi télécharger directement le kit de communication complet.





() MOBILISEZ VOS COLLABORATEURS

Dans l'onglet « gérer les participants » de votre espace entreprise, vous pourrez :

- ✓ « Valider » la préinscription de vos collaborateurs qui se seront inscrits directement sur notre site.

 Ils passeront d'orange à vert en légende et recevront alors un email de confirmation.
- ✓ Modifier ou supprimer une inscription
- ✓ Extraire le fichier d'inscription sous le format (xls).





3 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

L'inscription de vos équipes s'effectue uniquement en ligne avec les identifiants de l'entreprise via le lien suivant : https://www.challengecontrelafaim.org/inscrire-salarie









3 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

L'inscription complète des participants s'effectue en 3 étapes :



• Ils se connectent sur le site du Challenge contre la Faim munis des identifiants (nomdeleur entreprise (login) et mot de passe) que vous leur aurez préalablement transmis. C'est le même mot de passe pour tous les participants d'une même entreprise.

CONFIRMATION PAR LE COORDINATEUR

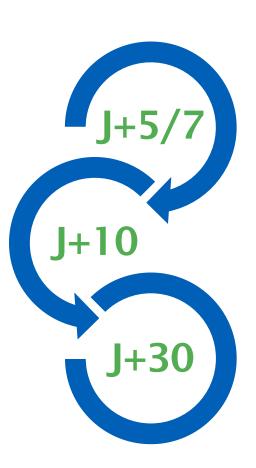
• A En tant que coordinateur, vous devez valider la préinscription des collaborateurs depuis votre « espace entreprise ». Les collaborateurs dont l'inscription est validée, reçoivent alors une confirmation avec un nouvel identifiant (numéro de 13 chiffres) pour déposer leur justificatif santé.

DÉPÔT DE JUSTIFICATIF • Les inscrits doivent déposer leur justificatif santé en ligne (certificat médical ou attestation sur l'honneur selon les activités) sur le site du Challenge contre la Faim. Ils doivent utiliser leur email et l'identifiant (numéro de 13 chiffres) reçus lors de leur confirmation d'inscription. Ce justificatif sera alors validé dans les 7 jours par l'organisation et l'inscription sera complète.





04 APRÈS LE CHALLENGE



LESRÉSULTATS

Nous vous transmettrons les **résultats** par email. Vous recevrez également **les photos et la vidéo officielle** de l'événement.

LA FACTURE

Vous recevrez votre facture dans les 10 jours suivants l'événement.

LE REGLEMENT

À réception de la facture, nous vous remercions d'effectuer votre règlement dans le mois suivant l'événement.



